

TOUS EN GREVE A PARTIR DU 5 DECEMBRE !

CONTRE le projet de réforme des retraites Macron-Delevoye
POUR le maintien des 42 régimes de retraites existants dont notre Code des Pensions Civils et Militaires

POUR l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique et de toutes les contre-réformes que subissent les personnels



Meeting spécial « Réforme des retraites »

mercredi 27 novembre à 14h00

Ouvert à tous !

En présence de Christian GROLIER (secrétaire national FO Fonction publique)

à l'UD FO 13 **13 rue de l'Académie 13001 MARSEILLE** (métro Noailles)

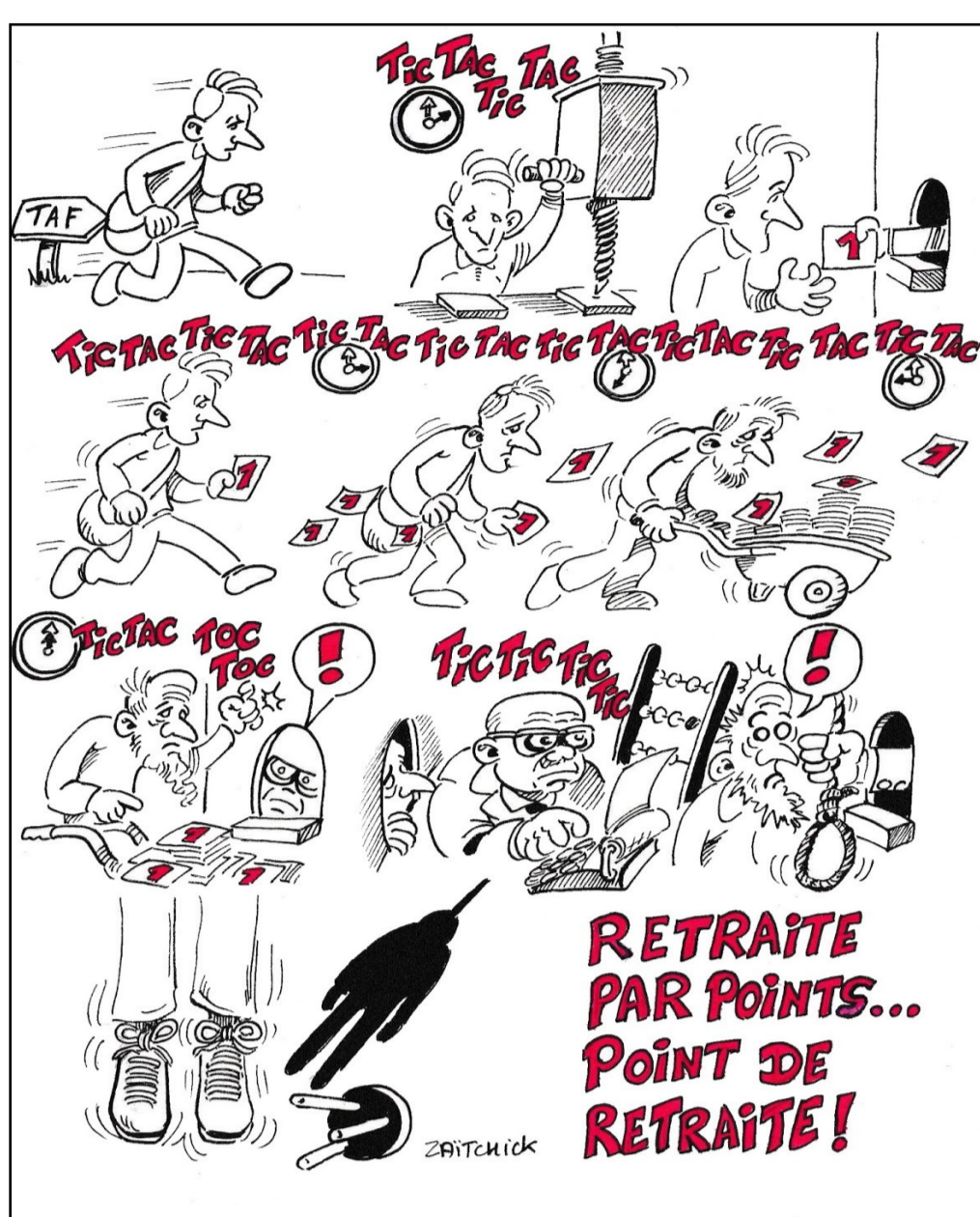
Vous souhaitez en savoir + sur la réforme des retraites ?

Participez aux RIS du SNUDI FO près de chez vous

> VOIR LE CALENDRIER DES RIS <

Vous ne trouvez pas de dates qui vous conviennent ?

Si vous souhaitez que nous organisions avec vos collègues une réunion d'information dans votre école, contactez-nous → contact@snudifo13.org



Appel du Conseil syndical du SNUDI FO 13

TELECHARGER

Le conseil syndical du SNUDI-FO, réuni le 12 novembre 2019, constate que dans de nombreux secteurs, se prépare la grève du 5 décembre contre la réforme des retraites. A l'initiative des agents de la RATP et de leurs syndicats (CGT, FO, UNSA, CGC et Solidaires), rejoints depuis par plusieurs organisations de la SNCF (CGT - FO - SUD Rail), du secteur du transport, des fédérations et des syndicats, cette date est au cœur de toutes les discussions.

Partout, les salariés se saisissent de la perspective d'une grève pour faire reculer le gouvernement.

Dans les réunions d'information syndicales, dans les assemblées générales, dans les écoles, dans les établissements, souvent à notre initiative, des enseignants décident de se saisir de la perspective d'une grève pour faire reculer le gouvernement sur son projet de réforme des retraites.

Ils comprennent très vite que si elle voyait le jour, cette réforme, qui vise à supprimer les 42 régimes spéciaux dont le code des pensions civiles et militaire pour instaurer un régime de retraite « universel » par points, serait une catastrophe pour tous les salariés, tous les fonctionnaires, notamment pour les personnels de l'Education Nationale. La disparition du calcul sur les 6 derniers mois entrainerait une perte financière de près de 40% du montant mensuel. La mise en place d'un système avec une seule caisse touchera aussi les retraités actuels, avec la transformation de leur pension en nombre de points dont la valeur sera soumise à l'équilibre financier du système « universel ». Tout le monde y perdrait !

Le retrait de ce projet est au cœur de la décision de ces enseignants mais ils savent aussi que c'est l'occasion d'ouvrir la voie au retrait de toutes les « réformes » dont l'école et les enseignants sont victimes depuis des années et qui culminent avec le gouvernement Macron-Blanquer.

Pour le retrait du plan Macron-Delevoye, préparons la grève à partir du 5 décembre !

Le conseil syndical du SNUDI-FO reprend à son compte la résolution du XIIIème congrès national des 16 et 17 octobre dernier titrée : « Pour le retrait du Plan Macron Delevoye, pour mettre un coup d'arrêt à l'ensemble des contre-réformes, pour la satisfaction de nos revendications, préparons la grève à partir du 5 décembre. »

Le Conseil syndical exige, avec sa confédération, le retrait immédiat du projet Macron-Delevoye de régime universel de retraite par points et le maintien des 42 régimes dont notre Code des pensions.

Avec la FNEC-FP-FO et le SNUDI-FO, le conseil syndical approuve le refus de la confédération à participer aux concertations de la mise en place de la réforme et de ses ajustements.

Décidons et faisons connaître notre position autour de nous !

Avec la CGT FO, la FNEC FP-FO et le SNUDI-FO, le Conseil syndical appelle à préparer la grève à partir du 5 décembre. Il invite les enseignants à se réunir dans leurs écoles, à participer à nos réunions d'informations syndicales, pour discuter des enjeux du projet de loi, de la perspective de la grève et de la nécessité de faire du 5 décembre le point de départ de la vraie grève pour en obtenir le retrait. Il leur propose de faire connaître leurs décisions à leurs collègues des écoles voisines, de la circonscription ou de la ville, afin de participer à la construction du rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement.

Préparons tous ensemble la grève à partir du 5 décembre !

Dans chaque école, chaque établissement, chaque service, organisons la grève à partir du 5 décembre !

► **Les organisations syndicales des Bouches du Rhône appellent à la grève**

[Dans l'action à partir du 5 décembre pour l'abandon du projet de réforme des retraites](#)

► **FO réaffirme son opposition au régime par point**

[Communiqué national du 13 novembre](#)

[Communiqué fédéral 6 novembre](#) [Préavis de grève](#)

► **Nous sommes tous concernés : public, privé, actifs et retraités !**

[Tract confédéral FO](#)

► **Réforme des retraites, FO vous répond :**

[Document confédéral - octobre 2019](#)

[Jusqu'à 40% de retraites en moins pour les enseignants !](#)

Et dans votre école, comment se prépare la grève à partir du 5 décembre ?

>>Accéder au questionnaire<<

Merci de répondre à ce petit questionnaire. Il nous permettra de dresser l'état des lieux de la mobilisation avant le 5 décembre.

Dans les RIS du SNUDI FO, des collègues s'engagent en signant des motions

[Voir quelques exemples](#) (Allauch, La Bouilladisse, Air-Bel, Marseille Centre...)



Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires de fonctionnaire d'Etat, je me syndique au SNUDI FO 13

Bulletin d'adhésion 2020 déjà disponible !

à télécharger >>ICI<<

Vous pouvez adhérer maintenant et payer à partir de janvier 2020 !



Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéfécier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de consommateurs française
- participation aux événements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.

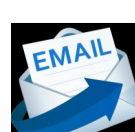


Retrouvez toutes les informations pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat sur notre site



Rejoignez-nous sur Facebook

[Snudi FO Treize](#)



Un renseignement ? Une question ?

Contactez-nous !